

Rochecolombe, le 16 septembre 2008



**Syndicats FSU du MEEDDAT**

Syndicat National de l'Environnement (SNE)

Syndicat Unitaire des Personnels  
de l'Equipement (SUP-Equip')

**Monsieur le Secrétaire Général**  
Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du  
Développement Durable et de  
l'Aménagement du Territoire  
92055 LA DEFENSE Cedex

**Objet : Présence FSU au MEEDDAT**

Réf : SNE/LF/2008-31

Monsieur le Secrétaire Général,

Plus d'un an après la constitution du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire, celui-ci est doté d'une nouvelle instance paritaire sur l'ensemble de son champ.

En effet, les personnels des services et établissements publics des anciens ministères de l'Equipement, de l'Environnement et de l'Industrie ont voté pour le CTPM ce 26 juin 2008, soit près de 110 000 électeurs.

Pour autant, cet exercice démocratique nécessaire a ses limites dans la constitution d'un lieu de dialogue social et de concertation avec les organisations représentant les personnels des 3 anciens ministères car 90 % des électeurs étaient issus du seul ex-ministère de l'Equipement.

Le résultat des élections a donc conduit mathématiquement à évincer de ce niveau de concertation plusieurs organisations syndicales pourtant largement représentatives dans les champs de l'Environnement et de l'Industrie.

C'est en particulier le cas de la FSU, qui, au cours de cette élection, a encore démontré sa large représentativité des personnels de l'Environnement (32 %), dont ceux des DIREN.

Afin de traduire concrètement votre volonté régulièrement réaffirmée d'avoir un dialogue social sans exclusive, la FSU vous demande de prendre en compte cette nouvelle donne en organisant une concertation « élargie » ne se limitant pas aux seules 4 organisations présentes au CTPM.

Ceci nous paraît particulièrement légitime dans la phase de construction du MEEDDAT aux échelons territoriaux (DREAL, DDEA, futures DD), dans les 3 années à venir, et sur les sujets transversaux comme l'action sociale, la formation, les régimes indemnitaires ou l'organisation du travail.

Il va de soi que cela concerne aussi les sujets ayant un impact direct sur l'ensemble des organisations syndicales présentes au MEEDDAT (droit syndical, locaux, ...), les réalités dans les 3 ministères d'origine étant particulièrement éloignées.

Dans l'attente de vos propositions, je vous prie de croire, monsieur le Secrétaire Général, en mes respectueuses salutations.

**Pour la FSU MEEDDAT**

**Laurent FAURE**